

Procès verbal

Le jeudi 16 avril 2026 à 18 heures 30, l'assemblée, régulièrement convoquée le 09 avril 2026, s'est réunie sous la présidence de Jean THIRIOT.

Secrétaire de la séance : Joannie SAGET

Présents : Jean THIRIOT, François COURTE, Joannie SAGET, Yvonne BARAT, Jean-Yves MULLER, Frédéric TOURNIER, Pamela GUYOT, Emilien MARCOS, Jérémie VINCENT, Iris BATALKA

Représentés : Cécilia URBANI représentée par Emilien MARCOS

Ordre du jour :

- CFU 2025
- Affectation du résultat
- Délibération modificative du budget
- Vote des taxes
- Subvention aux associations (ADMR, ILCG,...)
- Commission Appel d'offre
- Opération Vacances au Cinéma
- Fleurissement 2026
- Informations et questions diverses

Ouverture de la séance à 18h32

Délibération 3 en 1 du compte unique financier - NAIX AUX FORGES 2025 (N° DE_2026_020)

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT);

Vu la délibération n°MI_2021_5_2 du 15 juillet 2021 portant sur l'expérimentation du Compte Financier Unique (CFU) en lien avec la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP);

Vu le rapport de présentation du Compte Financier Unique pour l'année 2025;

Vu le Compte Financier Unique 2025;

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan, du compte de résultat synthétique et des taux des contributions et produits afférents;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable.

Considérant les éléments suivants :

	Dépenses Fonctionnement	Recettes Fonctionnement	Dépenses Investissement	Recettes Investissement	Total Dépenses	Total Recettes
Résultats reportés	0,00	355 767,91	3 166,81	0,00	3 166,81	355 767,91
Opérations exercice	82 284,61	147 334,86	31 891,60	8 789,82	114 176,21	156 124,68
TOTAUX	82 284,61	503 102,77	35 058,41	8 789,82	117 343,02	511 892,59
Résultat de clôture		420 818,16	26 268,59			394 549,57
Restes à réaliser					78 709,26	0,00
Besoin / excédent de financement total						315 840,31
Pour mémoire : Virement à la section d'investissement						250 160,72

Jean Thiriote se retire et ne prend pas part au vote.

Le conseil municipal réuni et présidé François Courte par vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus, donne pouvoir à pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération et décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement :

Compte 1068 (recette d'investissement)	104 977,85
Compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)	315 840,31
Compte 001 (déficit d'investissement reporté)	26 268,59

Adopté à l'unanimité

Délibération de la décision modificative n°1 - NAIX AUX FORGES 2026 (N° DE 2026_021)

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2026, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

Fonctionnement		Recettes	Dépenses
023	Virement à la section d'investissement	0	3 500
011 - 61521	Entretien terrains	0	-3 500
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	0	1 000
681 (042)	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	0	-1 000
TOTAL FONCTIONNEMENT		0	0
Investissement		Recettes	Dépenses
2183 - 0	Matériel informatique	0	3 500
021 - 0	Virement de la section de fonctionnement	3 500	0
TOTAL INVESTISSEMENT		3 500	3 500
TOTAL		3 500	3 500

Adopté à l'unanimité

VOTE DES TAUX DES IMPÔTS DIRECTS LOCAUX 2026 (N° DE_2026_022)

Monsieur le Maire présente l'état 1259 comportant les bases prévisionnelles, les produits prévisionnels de référence, les allocations compensatrices et mécanismes d'équilibre des réformes fiscales.

En conséquence, Monsieur le Maire propose de maintenir les taux de l'année 2025.

Le Conseil municipal, DÉCIDE de fixer les taux communaux pour l'année 2025 comme suit :

- taxe foncière sur les propriétés bâties :45.76 %
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : 42.32%
- taxe d'habitation : 10.80%

Adopté à l'unanimité

Subvention aux associations (N° DE 2026 023)

Le conseil municipal décide de verser une subvention aux associations suivantes :

- ADMR: 400€
- ILCG: 100€
- Coopérative scolaire école des 5 ponts: 25€ x 6 élèves = 150€

Accepté à l'unanimité

Commission appel d'offre (N° DE_2026_024)

M. Le maire expose qu'il convient de mettre en place la commission d'appel d'offre qui est composée de 3 membres titulaires et 3 suppléants au minimum.

Le conseil municipal choisit :

Titulaires:

- François Courte
- Joannie Saget
- Emilien Marcos

Suppléants:

- Yvonne Barat
- Jean-Yves Muller
- Jérémie Vincent

Adopté à l'unanimité

Renouvellement de la Convention avec le Cinéma Confluence à Bar le Duc (N° DE_2026_025)

L'équipe du Cinéma Confluences Bar le Duc propose de renouveler la convention avec la commune pour inciter les jeunes à aller au cinéma pendant les vacances scolaires.

L'opération consiste à proposer un billet de cinéma à quatre euros sur lequel la municipalité s'engage à en payer la moitié et les intéressés l'autre moitié.

L'opération sera valable uniquement pendant la période des vacances scolaires 2026/2027 de la zone B pour les jeunes de moins de 18 ans.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité cette proposition et autorise M. le Maire à signer la convention.

Adopté à l'unanimité

Bon fleurs (N° DE 2026 026)

Le conseil municipal souhaite reconduire les bons fleurs comme l'année passée.

Des bons de 20€ par foyer seront proposés aux habitants. Ils seront valables dans les 3 magasins habituels (l'Oasis et la jardinerie des prairies à Ligny, Brandebourger à Commercy)

Les flyers seront distribués prochainement.

Adopté à l'unanimité

Fleurissement du village

Des devis ont été demandés auprès de plusieurs jardinerie (à Vassincourt, à SPADA et à Commercy). C'est l'entreprise Brandebourger à Commercy qui reste compétitif.

Informations et questions diverses

Educateur CER : M. Courte présente la possibilité de faire intervenir des jeunes pour des actions de nettoyage dans le village. Une convention pourrait être passée. A suivre

Travaux Pont : Les travaux ont commencé le 13 avril. Un arrêté a été pris pour limiter la circulation sur le chemin entre Naix et Menaucourt aux habitants des 2 villages.

Tableau église : Une demande d'information sur les procédures à suivre pour la restauration du le tableau a été faite à la DRAC fin 2025. Nous n'avons pas de nouvelles pour l'instant. A relancer.

SIS du Haut-Barrois : Le président du SIS est désormais Monsieur David Zaro, Maire de Givrauval, la vice-présidente est Joannie Saget (2ème adjointe à Naix) . Prochaine réunion pour le budget le 27 avril.

Clôture de la séance à 20h12

Jean THIRIOT
Président de séance

Joannie SAGET
Secrétaire de séance